

RELAIS ENFANTS PARENTS



RELAIS ENFANTS-PARENTS PONT d'AVIGNON

90, Rue PANISSET
CS 700 17 - LE PONTET
84275 VEDENE CEDEX

Tél . 06 65 49 56 75

E mail : reppontdavignon@hotmail.com



Association Loi 1901

Avec le soutien de ses partenaires financiers
N° Siret 47 940 859 00039 - APE 8899B



Le lien entre l'Enfant
Et son Parent incarcéré



Une Association d'Aide au maintien des relations entre l'enfant et son parent



Le Relais Enfants Parents PONT d'AVIGNON créé fin 2002 a pour objectif d'aider au maintien du lien entre l'enfant et son parent incarcéré.

C'est une mission d'aide à l'enfance, de prévention et de soutien à la parentalité.

Il s'agit de :

- Maintenir le lien entre l'enfant et son parent incarcéré.
- Favoriser les échanges entre eux.
- Soutenir la parentalité en évitant la rupture et inviter chacun des parents à accepter la situation de l'autre sans en exclure les enfants.

Une Action sociale autour de l'enfant



Le Relais Enfants Parents travaille dans le cadre de conventions en liaison avec différents Services :

- Les Services pénitentiaires
- Les Services judiciaires
- Les Services sociaux

présents autour de la famille.

Un Espace rencontre spécialement aménagé à l'intérieur du Centre Pénitentiaire

Le relais Enfants Parents intervient au sein de l'établissement pénitentiaire dans un espace spécifique « le parloir » consacré à la rencontre enfants – parents. Cet espace est pourvu de jeux, livres, matériel de dessin pour favoriser l'échange et la rencontre entre l'enfant et son parent. L'Association anime les fêtes de Noël et les fêtes des Pères avec prises de photos remises aux intéressés.

Une Structure Association loi 1901

Une structure composée exclusivement de membres bénévoles

Le Bureau : s'occupe du Fonctionnement de l'Association.

Les Coordonateurs : effectuent les démarches pour permettre les contacts entre l'enfant et son parent (mise en place des parloirs).

Les Accompagnants : au cœur même de l'activité prennent en charge les enfants et les emmènent aux parloirs pour rencontrer leur père.

Un soutien et une Formation permanente

Les membres se retrouvent mensuellement dans leur local pour des réunions de bureau et pour des échanges portant sur l'activité.

Par ailleurs, des formations sont dispensées à deux niveaux :

- interne : avec l'intervention d'une Psychologue pour des analyses de pratique mensuelles
- externe : pour des formations plus générales sur des thèmes concernant l'enfant, les problèmes d'incarcération et la parentalité.



RELAIS ENFANTS PARENTS



RELAIS ENFANTS -PARENTS PONT d'AVIGNON

90, Rue PANISSET
CS 700 17 - LE PONTET
84275 VEDENE CEDEX

Tél . 06 65 49 56 75

E mail : reppontdavignon@hotmail.com



Association Loi 1901

Avec le soutien de ses partenaires financiers
N° Siret 47 940 859 00039 - APE 8899B



Le lien entre l'Enfant
Et son Parent incarcéré



Une Association d'Aide au maintien des relations entre l'enfant et son parent



Un Espace « rencontre » spécialement aménagé à l'intérieur du Centre Pénitentiaire

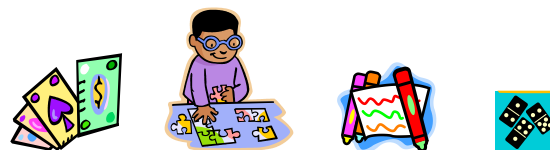
L'Objectif du **Relais Enfants-Parents** est de permettre à l'enfant et à son parent incarcéré de se retrouver et d'établir ou rétablir le lien affectif quand la famille n'est pas en mesure d'assumer cette rencontre.

Un espace consacré à la rencontre enfants-parents a été spécifiquement aménagé à cet effet. Il est pourvu de jeux, livres, matériel de dessin pour aider au mieux l'échange entre les personnes.

Une Action sociale autour de l'enfant

Le **Relais Enfants Parents** travaille dans le cadre de conventions en liaison avec différents Services :

Le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) avec votre référent.
L'Administration Pénitentiaire.
Les services judiciaires.
Les services sociaux



Par ailleurs le **Relais Enfants Parents** est autorisé à animer **la fête de Noël** (Arbre de Noël, décorations) **et la fête des Pères avec prises de photos** qui sont alors remises aux intéressés.



Une Démarche simple

Le père qui souhaite conserver un lien avec son ou ses enfant(s), lorsque la maman ne peut faire elle-même l'accompagnement, prend contact avec le SPIP et son conseiller pénitentiaire référent qui fera appel au **Relais Enfants-Parents**.

Il peut aussi s'adresser directement par courrier interne à l'Association qui fera les démarches nécessaires.
(Adresse au dos)



Les Accompagnements

Les enfants sont accompagnés par un membre bénévole du **Relais Enfants-Parents** pour rencontrer leur père au « parloir » aménagé. Ce bénévole, généralement toujours la même personne, va chercher l'enfant à son domicile, ou à un point de rencontre défini avec la famille, l'assiste au parloir et, après la visite, le ramène au lieu de rendez vous.